

3061 15

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

-----  
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL  
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

-----  
AGENCE DU FONDS  
DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

-----  
AFDS

Rapport d'évaluation des candidatures pour le poste  
d'Assistant Comptable pour le siège (ACS)  
(phase 3)

\*\*\*\*\*

Le 06 juin 2001 à 09h45, la Commission d'évaluation a procédé à l'entretien avec les candidats sélectionnés durant les phases 1 et 2 pour le poste d'Assistant Comptable pour le Siège de l'AFDS, après l'avis de non objection de l'IDA sur la short list des six candidats retenus à l'issue des premières phases 1 et 2 de la sélection.

La commission était composée de :

- 1) Mme Khardiata Lô NDIAYE, Directeur du Projet, Président
- 2) M. Ousmane KA, Chef BCT/MFSN,
- 3) M. Mansour MBAYE, Consultant en passation des marchés, PDEF/MEN
- 4) M. Francis Biram GUEYE, RAF/AFDS
- 5) Madame Aminata WANE, CT / MDSSN

## 1. MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL

L'entretien qui constitue la phase 3 de la sélection a porté principalement sur les critères indiqués ci dessous notés sur 100, une évaluation des capacités managériales et psycho-sociales des différents candidats. La note obtenue par chaque candidat pour cette phase représentera 20% de la note globale.

### *Critères (sur 100 points)*

|                                                             |    |
|-------------------------------------------------------------|----|
| Compréhension des objectifs et de la problématique du Fonds | 15 |
| Motivation                                                  | 20 |
| Sens de l'organisation et de la rigueur                     | 20 |
| Intégrité morale et professionnelle                         | 20 |
| Engagement aux résultats                                    | 10 |
| Résistance à la pression                                    | 10 |
| Présentation/tenue                                          | 05 |

## 2. RÉSULTATS DE L'ENTRETIEN

La Commission a entendu les cinq (05) des six (06) candidats retenus pour subir l'entretien, le sixième Mme Fatou Cissé SYLLA ayant renoncé à se soumettre à l'entretien, à cause d'un engagement pris antérieurement.

A l'issue des entretiens, les cinq (05) candidats ont été évalués et classés par ordre de mérite. Le classement s'établit ainsi qu'il suit :

| N° d'ordre | Nom, prénom             | Note obtenue (sur 100) |
|------------|-------------------------|------------------------|
| 1          | DIONG Sakhouidia        | 81                     |
| 2          | DIALLO Oumar            | 74                     |
| 3          | DIOP Mouhamadou Médiouf | 70                     |
| 4          | THIAM Yoro              | 69                     |
| 5          | BANKO Katoulou Léonie   | 61                     |

## 3. COMMENTAIRES DES RESULTATS

- ♦ M. Sakhouidia DIONG, avec 81 sur 100, arrive en tête et est classé premier.

Monsieur DIONG a fait montre, tout au long de l'entretien d'une bonne maîtrise des connaissances comptables, d'un sens de l'organisation ce qui induit une rigueur dans le travail. A cela s'ajoute l'engagement aux résultats qui se traduit par son souci de confectionner des documents fiables et en temps opportun, ceci tant au siège qu'au niveau des antennes. Enfin, le candidat a une bonne intégrité morale et professionnelle.

♦ M. Oumar DIALLO, avec 74 points sur 100 est classé deuxième.

Monsieur DIALLO, d'une manière générale est un bon candidat. Cependant, son sens de l'organisation et la rigueur constituent son point faible. Son engagement aux résultats reste cantonné à sa satisfaction personnelle, la satisfaction du point de vue de l'Agence n'entre pas en ligne de compte.

♦ M. Mouhamadou M. DIOP, avec 70 points sur 100 est classée troisième

M. DIOP n'a pas su rendre ses compétences, notamment en ce qui concerne la centralisation des informations comptables. Cela peut prêter à conséquence pour la bonne qualité des informations comptables.

♦ M. Yoro THIAM, avec 69 sur 100, est classé quatrième.

Monsieur THIAM, dans sa présentation, a fait montre de beaucoup de confusions et a donné l'impression que ses connaissances sont diffuses. De plus, il a fallu lui arracher les explications sur son travail. Enfin, il semble plus concerné par la routine qu'au dépassement et à relever des défis.

Mademoiselle Léonie K. BANKO, avec 61 points est classé cinquième.

Mlle BANKO a une formation comptable acceptable ; toutefois, elle manque d'expérience et aussi d'assurance, ce qui la conduit à avoir une vision assez naïve de ses responsabilités et de son travail, en général.

Madame Fatou Cissé SYLLA, comme expliqué plus haut, n'a pu se présenter à l'audition donc nous n'avons pas de résultats la concernant.

#### 4. CONCLUSION

Au terme de la phase 3, la commission a procédé au calcul de la note globale obtenue par la combinaison de la note obtenue lors de l'examen du dossier (phases 1 et 2) et de la note d'interview et a classé les candidats, selon l'ordre de mérite.

| N° d'ordre | Prénom(s)<br>Nom(s)      | Note<br>évaluation<br>dossier | Note dossier<br>pondérée | Note<br>interview | Note<br>interview<br>pondéré | Note<br>globale<br>sur 100 |
|------------|--------------------------|-------------------------------|--------------------------|-------------------|------------------------------|----------------------------|
| 1          | Sakhoudia DIONG          | 81                            | 64,8                     | 81                | 16,2                         | 81                         |
| 2          | Yoro THIAM               | 79,5                          | 63,6                     | 69                | 13,8                         | 77                         |
| 3          | Oumar DIALLO             | 76                            | 60,8                     | 74                | 14,8                         | 75                         |
| 4          | Mouhamadou M.<br>DIOP    | 75                            | 60                       | 70                | 14                           | 74                         |
| 5          | Katoulou Léonie<br>BANKO | 75                            | 60                       | 61                | 12,2                         | 62,2                       |

La Commission propose que le candidat Sakhoudia DIONG, classé premier avec une note globale de 81 sur 100, soit retenu pour le poste d'Assistant Comptable Siège.

Fait à Dakar le 06 juin 2001

#### LA COMMISSION D'ÉVALUATION

1. Madame Khardiata Lô NDIAYE, Directeur du Projet, président
2. Monsieur Ousmane KA, BCT/MDSSN
3. Madame Aminata WANE , CT/MDSSN,
4. Monsieur Moussa DIENG, Cellule AT/CPEC/MEF,
5. Monsieur Francis Biram GUEYE, RAF/AFDS.